

Le tueur

Laurent Phaneuf avait 56 ans lorsqu'il est arrivé à *La Maison Carignan*. Il y est allé parce qu'il avait un sérieux problème d'alcool. Le matin, la première chose qu'il faisait, après s'être brossé les dents, c'était de se rincer la bouche avec une bière. Ensuite, une bière n'attendait pas l'autre.

Laurent Phaneuf a fait parler de lui dans *Allô Police* au début des années 1970 quand il a été condamné à 15 ans de pénitencier pour un homicide involontaire commis à Drummondville. Il avait abattu une connaissance, Daniel Lavergne, 19 ans, dans un chalet de Saint-Nicéphore, le 27 août 1971. **"En vérité, j'ai passé 23 ans et 10 mois de ma vie dans un pénitencier"**, a dit le quinquagénaire qui a précisé que ses antécédents judiciaires ont été et seront toujours son principal handicap. **"Quand on m'emmenait en cour après ma sortie pour l'homicide involontaire, on déposait conti-**

nuellement mes antécédents. Tous les juges me disaient alors qu'à cause de mes antécédents, ils devaient me renvoyer au pénitencier", a mentionné Phaneuf dont la carrière criminelle a commencé à l'âge de 17 ans. Elle s'est poursuivie jusqu'en 1991 alors qu'il a été arrêté à Longueuil. Il était ivre et est entré par effraction chez la mère de ses deux filles. **"Je voulais lui parler. Mon intention était louable, mais pas le geste"**, a-t-il expliqué.

Traduit au palais de justice de Longueuil, il a demandé à un agent de probation de lui venir en aide en lui trouvant un centre de désintoxication. Il avait déjà essayé à deux occasions par le passé et avait eu des rechutes. Il voulait se défaire de son problème d'alcool. **"J'ai abandonné la drogue à la fin des années 60. Je l'ai remplacée par la consommation abusive d'alcool. Au pen, ça m'a causé pas mal de troubles. J'ai failli tuer un gars. Je me suis retrouvé au trou. À partir de ce moment-là, j'ai arrêté de boire en dedans. Mais une fois dehors, ce n'était pas pareil. Je buvais autant que je pouvais. Ça s'est soldé par une condamnation de 18 mois pour six conduites avec les facultés affaiblies"**, a précisé le quinquagénaire.

Sa dernière comparution à Longueuil l'a vraiment fait réfléchir quand il a vu le procureur de la Couronne déposer sa feuille de route. Il a détesté cet avocat et le juge qui rendait encore une sentence proportionnelle à ses antécédents. Il est arrivé à *La Maison Carignan* à 17 h, le jeudi 16 avril 1992. Ça n'a pas été facile pour lui. Il lui a fallu environ 12 semaines avant de comprendre qu'il était le seul à pouvoir s'en sortir et que les intervenants n'étaient que des guides. **"Je suis arrivé ici en me disant : C'est moi le Bon Dieu. Aujourd'hui je sais que je suis le neveu du Bon Dieu. À tous les matins je le remercie de m'avoir aidé à m'en sortir"**, a précisé Laurent Phaneuf, qui travaille maintenant dans un garage. Cette acceptation lui a valu de faire d'énormes progrès qui lui ont permis d'être nommé le ré-

sident du mois pour la troisième étape.

La poursuite de sa thérapie n'a pas été facile mais elle est devenue plus acceptable parce qu'il avait compris qu'il était le seul à pouvoir s'en sortir. Au bout des 25 semaines, le 1^{er} novembre 1992, il a reçu son certificat qui lui prouvait qu'il avait réussi sa thérapie. Trois jours avant la fin de sa cure, il commençait à travailler comme intervenant. Il l'a été pendant huit mois. Il a quitté la place pour aller travailler comme responsable de l'atelier de réparations chez un vendeur d'automobiles d'occasion. Il revient occasionnellement les fins de semaine faire un partage avec les résidents de la *Maison Carignan*. **"Aujourd'hui je suis heureux et je ne veux pas perdre ce bonheur. Je fais tout pour que ça n'arrive pas"**, a conclu Laurent Phaneuf.